



2020-87

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt, le vingt-six octobre à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 19 octobre 2020

Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Michel BEGON,
Danièle VALLERY, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES,
Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT, Patrice LHOSTE,
Christiane PAUZON, Roland SEUX,
Gilles AUDRAS, Thierry SOLEILHAC, Christian GIRARD,
Sabine JOUVHOMME, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE,

Excusés :

Valérie GAGNE qui a donné procuration à Christine SIMON
Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Danièle VALLERY

OBJET : CESSIION BROYEUSE D'ACCOTEMENT

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la cession de la broyeuse d'accotement, achetée en décembre 2011 pour un montant de 5968.04 € et cédée 600 € (inscrite à l'inventaire au numéro M00328)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- VALIDE la cession de la broyeuse d'accotement inventoriée M00328 pour un montant de 600 €
- AUTORISE Monsieur le Maire à passer les écritures comptables correspondantes, entreprendre toute démarche et signer tous documents nécessaires à la concrétisation de cette cession.

Le Maire
Franck PAILLON